

**Demande d'emplacement
Marchés Nocturnes**
(demande à adresser en Mairie avant le 31 décembre de chaque année)

Année

RENSEIGNEMENTS SUR LE DEMANDEUR

NOM :

PRENOM :

RAISON SOCIALE :

ADRESSE :

TELEPHONE :

MOBILE :

MAIL :

SOUHAITS

(cochez la ou les cases correspondantes)

→ **Le Terroir** (les lundis - place de l'Océan)

Produit proposé :

Nbre de mètre linéaire :

→ **Nocturne** (les mardis - esplanade de la Grande Côte)

Produit proposé :

Nbre de mètre linéaire :

→ **Art** (les vendredis - place de l'Océan)

Produit proposé :

Nbre de mètre linéaire :

→ **Artisanat** (les vendredis - places du Commerce et Cheyroux)

Produit proposé :

Nbre de mètre linéaire :

OBSERVATIONS

DATE :

SIGNATURE :

Les demandes incomplètes ne seront pas prises en compte

Les demandes sont à adresser à Monsieur le Maire

Par courrier : Mairie, Service Commerce, B.P. 2 - 1, avenue de Courlay - 17420 Saint-Palais-sur-Mer

ou par mail : mairie@stpalaissurmer.fr

Joindre à votre demande tous documents justifiants de votre statut

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter :

Pascal Duchamp 05 46 23 56 52 ou 06 17 62 20 40 / Stéphane Cabanel 05 46 23 56 54 ou 06 74 85 58 42